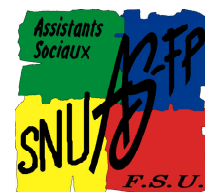




QUEL AVENIR POUR LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES DU 93 ?



Syndicat National
Unitaire des Assistants
Sociaux de la Fonction
Publique Fédération
Syndicale Unitaire

DES CREATIONS D'ETABLISSEMENTS... SANS CREATION DE POSTES !

6 ouvertures d'établissement à la rentrée prochaine sur le 93 – et plusieurs autres dans les années à venir – sans aucune création de postes d'assistante sociale (AS) spécifique. Le rectorat et la DSDEN organisent le démantèlement du service social en faveur des élèves en imposant un redéploiement qui constitue un grave retour en arrière pour la Seine St Denis.

➔ **Des AS jusqu'à présent à temps plein sur leurs établissements n'y seront plus qu'à mi-temps !**

REP+ : COMMENT LES AS DEVRONT FAIRE + AVEC AUTANT

- Un REP+, c'est un collège classé parmi les plus difficiles et les écoles maternelles et primaires qui y sont rattachées.
 - La réforme prévoit que l'AS d'un collège REP+ intervienne sur toutes les écoles maternelles et primaires qui y sont rattachées.
- ➔ En pratique : le Ministère de l'Education Nationale et la DSDEN de Bobigny envisagent d'étendre l'intervention des AS exerçant dans ces établissements au 1^{er} degré sans création de postes.

QUELLES CONSEQUENCES POUR LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES, LES EQUIPES EDUCATIVES, LES ELEVES ET LEUR FAMILLE ?

- Dans les établissements scolaires l'assistante sociale est:
 - la conseillère technique auprès des équipes pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'accompagnement social et le seul intervenant social que les enseignants et CPE peuvent interpeller lorsqu'ils ont repéré des élèves dont la situation les inquiète.
 - celle qui accompagne et soutient les élèves et leur famille dans leurs difficultés scolaires et sociales (ouverture de droits, décrochage, absentéisme, problèmes familiaux etc.),

Sans création de postes et à moyens constants dans les établissements et sur le 1er degré, **l'assistante sociale scolaire ne pourra plus répondre aux besoins et demandes des équipes, des élèves et de leur famille pourtant prévus dans le cadre de ses missions.**

➔ **La CGT Educ'action et le Snuasfp-FSU refusent ce redéploiement qui traduit un mépris envers la profession et la non-reconnaissance de son travail auprès des élèves, des familles et des équipes.**

LA CGT EDUC'ACTION ET LE SNUASFP-FSU REVENDIQUENT DES CREATIONS DE POSTES :

- **qui correspondent aux réelles difficultés du département**, auxquelles le service social élèves ne parvient pas à faire face avec les moyens actuels,
- pour répondre aux besoins des élèves des familles et des équipes des 6 nouveaux établissements,
- **pour doter le 1^{er} degré d'un véritable service social**. La CGT Educ'Action et le Snuasfp-FSU s'opposent à l'intervention en primaire à moyens constants.

FACE A UNE DEGRADATION SANS PRECEDENT POUR LES AS, LES EQUIPES EDUCATIVES, LES ELEVES ET LEURS FAMILLES,

LES ASSISTANTES SOCIALES SERONT EN GREVE LE 12 JUIN PROCHAIN !

MOBILISONS NOUS ! RDV A 12h AU RECTORAT DE CRETEIL (4 RUE GEORGES ENESCO)